

Campagne de signatures

Tassin le 12 février 2004

Cher collègue,

Depuis plusieurs mois, une campagne de dénigrement sans précédent s'est focalisée sur le traitement de semences REGENT TS, dernière spécialité encore homologuée sur tournesol dans la lutte contre les taupins.

Malgré nos actions de communication, cette campagne a contribué à créer le doute chez le grand public. Non seulement la mortalité des abeilles est restée un thème récurrent pour l'ensemble des médias, mais d'autres sujets ont fait l'objet de violentes critiques. Successivement, les problématiques de santé humaine, puis de transfert de la molécule dans le lait ont été mises sur la place publique sans aucun fondement scientifique. Ces attaques sur tous les fronts, rarement étayées par des preuves scientifiques, sont mises en œuvre pour dénigrer nos entreprises.

Pour ne citer qu'un exemple, lorsque la Commission des Toxiques affirme clairement « l'absence de risque pour le consommateur », cela n'empêche pas de nombreux médias de multiplier les informations présentant le Régent TS comme « dangereux pour la santé humaine ».

C'est dans ce contexte médiatique très lourd que nous apprenons le 9 Février la volonté du Ministère de l'Agriculture « d'engager une procédure de mise en demeure du fabricant et des principaux utilisateurs concernés afin d'examiner, en fonction des résultats de la procédure contradictoire prévue par les textes, les modalités de retrait de suspension ou de restriction d'usage des spécialités à usage agricole du fipronil ».

Cette décision s'appuie sur l'avis de non-inscription à l'Annexe 1 de la Commission des toxiques du 17 décembre. Il s'agit d'un avis provisoire, la Com Tox ayant demandé à BASF un complément d'information de 35 nouvelles questions concernant l'environnement et la faune sauvage. Conformément aux procédures d'évaluation en vue de l'inscription à l'Annexe 1 et pour répondre aux questions de la Com Tox BASF a mobilisé tous ses experts nationaux et internationaux tant en chimie de l'environnement qu'en éco-toxicologie pour apporter 56 études complémentaires aux services de l'Etat qui statueront.

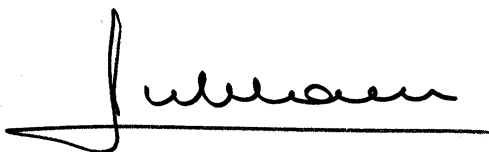
En prenant une éventuelle décision aujourd'hui, le Ministère s'appuierait donc sur un rapport « intermédiaire » de la Com Tox sans attendre l'analyse par ses propres experts des études complémentaires actuellement présentées par BASF.

BASF considère qu'il est irresponsable que des décisions aussi impactantes pour la protection des cultures que le retrait ou la suspension d'une matière active soient prises avant que les processus ne soient menés à leurs termes. Si de telles mesures arbitraires devaient être prises, elles pourraient faire jurisprudence et c'est alors tout un métier et l'avenir des produits de protection des cultures qui en subiraient les très graves conséquences.

C'est pourquoi BASF sollicite votre soutien en engageant une campagne de signatures (*voir le document ci-joint*) afin d'exiger qu'aucune décision concernant le fipronil ne soit prise avant examen complet du dossier européen. Ce recueil de signatures sera communiqué aux autorités pour démontrer l'engagement de toutes les filières.

Sûrs de votre soutien, nous souhaitons d'ores et déjà vous remercier pour votre adhésion à cette campagne de signature

Emmanuel Butstraen et toute l'équipe BASF Agro

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel Butstraen', with a long horizontal line extending from the end of the signature.

N.B. : afin d'assurer la mobilisation la plus efficace avant le 17 février de toutes nos filières agricoles, nous vous proposons, si vous en êtes d'accord, de diffuser cette campagne de signature à l'intérieur de vos entreprises et organismes ou à toute personne souhaitant défendre l'avenir des produits de protection des cultures. Nous vous tiendrons informés des résultats de cette campagne.

L'AVENIR DE LA FILIERE AGRICOLE EN QUESTION

LA PROFESSION AGRICOLE, DERRIERE BASF
DEMANDE QU'AUUCUNE DECISION CONCERNANT
LE FIPRONIL NE SOIT PRISE PAR LE MINISTERE
DE L'AGRICULTURE AVANT EXAMEN COMPLET
DU DOSSIER EUROPEEN.

ORGANISME :

NOM :

PRENOM :

SIGNATURE :

A RENVOYER AVANT LE 17 FEVRIER

PAR FAX au 04 78 34 28 86
04 72 32 45 85
04 78 34 21 76

OU PAR MAIL

beatrice.traverse@central-europe.basf.org

BASF Agro remercie vivement la filière agricole pour son soutien